

Programme Municipalités pour l'innovation climatique

*Un programme de la /
A program of*



FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES



Établir les bases de l'action climatique locale

Programme Municipalités pour l'innovation
climatique (2016-2022)

Table des matières

4 Au sujet du Programme Municipalités pour l'innovation climatique de la FCM

5 Chronologie du programme MIC

6 Répercussions

6 Réduction des émissions de GES

7 Réduction anticipée des émissions par secteur

8 Adaptation aux changements climatiques

8 Nombre de mesures répertoriées par risque climatique

9 Réussites attribuables aux actions locales pour le climat

11 Autres avantages

11 Nombre de réalisations (plans, études et rapports) des projets qui incluent des avantages connexes

12 Pratiques commerciales exemplaires

12 Résultats des échelles de maturité

13 Un réseau national

14 Résultats

14 Se préparer aux changements climatiques

15 Projets financés par le programme MIC

15 Allocation des fonds par province/territoire

16 Programme des PPC

16 Soutenir les membres des PPC

17 Développement pérennité

18 Le flux de financement du programme MIC

20 Équité, diversité et inclusion

21 Évaluer les vulnérabilités et les risques climatiques touchant différentes populations

22 Évaluer les mesures d'atténuation et d'adaptation proposées au moyen d'une perspective d'équité

24 Inclure les voix autochtones et la réconciliation dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans

25 Exemples de produits et de ressources de connaissances

28 Des répercussions qui perdurent



Au sujet du Programme Municipalités pour l'innovation climatique de la FCM

Les municipalités canadiennes sont de plus en plus vulnérables aux répercussions des changements climatiques. Les collectivités de tout le pays doivent trouver des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et prendre les mesures nécessaires pour s'adapter à notre climat changeant.

Municipalités pour l'innovation climatique (MIC) était un programme d'une durée de six ans de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), financé par le gouvernement du Canada. Par l'entremise du programme, la FCM a fourni du financement, des ressources et de la formation qui ont aidé les gouvernements locaux à relever ces défis. Grâce à son soutien, les municipalités ont rendu les collectivités plus résilientes, réduit les émissions de GES et se sont adaptées aux changements induits par le

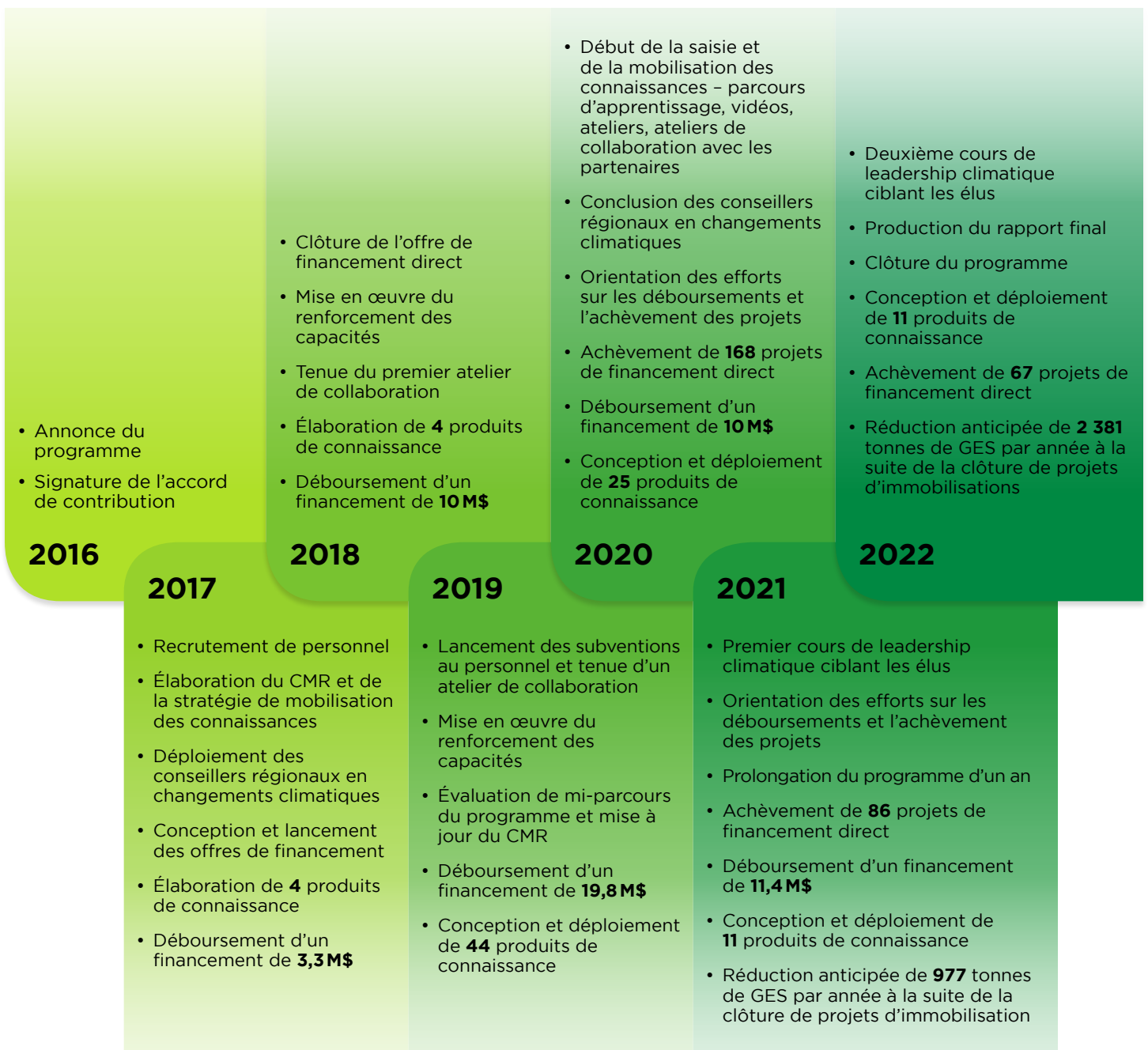
climat, tels que les inondations et les vagues de chaleur extrême.

Un grand nombre de collectivités qui ont reçu du financement du programme MIC sont aussi membres du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC). Mis en œuvre conjointement par ICLEI Canada et la FCM, le programme PPC est un réseau de plus de 520 municipalités qui se consacrent à l'action climatique par la réduction des émissions de GES.

Le programme MIC a financé l'initiative des conseillers régionaux en changements climatiques afin d'aider les municipalités participantes à progresser dans les cinq étapes du programme PPC et de contribuer à élaborer des produits de connaissance utiles.

Dans le cadre du programme MIC, la FCM a fourni un financement de **54,6 \$** millions de dollars à l'appui de **321** projets locaux d'action climatique, a élaboré **90** ouvrages de référence et a dispensé un encadrement et une formation à plus de **26 000** élus et employés municipaux.

Chronologie du programme MIC





Répercussions



1,9

mégatonne par an de réduction des émissions de GES a été engagée par le biais de plans d'ici 2050.

30 %

des plans de réduction des émissions financés par le programme MIC visent la carboneutralité d'ici 2050.



Réduction des émissions de GES

Au Canada, les municipalités ont une influence sur environ 50 % des émissions de GES. Si les municipalités atteignent l'objectif de réduction des émissions du gouvernement fédéral d'ici 2030, qui se situe entre 40 et 45 % par rapport aux niveaux de 2005, elles pourraient à elles seules nous permettre d'atteindre la moitié de la cible.

Le programme MIC a permis à **121** municipalités et membres des PPC de fixer des objectifs en matière de réduction des émissions de GES dans des plans de réduction des émissions de GES nouveaux ou révisés.

En outre, **28** municipalités ont mis en œuvre des projets d'immobilisations et **48** municipalités ont mené des études de faisabilité ou opérationnelles visant

à diminuer les émissions de GES liées à l'énergie, au transport, à la gestion des matières résiduelles et au traitement et à la gestion des eaux usées. Ensemble, ces projets d'immobilisations et ces études devraient permettre de réduire les émissions de GES de **228 777** tonnes d'équivalent CO₂ par année — la même quantité de carbone séquestré en faisant pousser 3,7 millions d'arbres pendant 10 ans.

**Réduction anticipée
des émissions par
secteur**



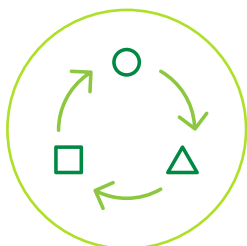
Eau

**97 581 kg éq.
CO₂/an**



Matières résiduelles

**172 603 079 kg éq.
CO₂/an**



Adaptation aux
changements climatiques

**109 368 kg éq.
CO₂/an**



Transport

**37 047 714 kg éq.
CO₂/an**



Énergie

**22 919 388 kg éq.
CO₂/an**





Adaptation aux changements climatiques

Avec des conditions géographiques et des besoins démographiques différents, les municipalités du Canada font face à des enjeux climatiques qui leur sont propres.

Grâce au soutien du programme MIC, **111** municipalités ont élaboré et mis en œuvre des plans d'adaptation aux changements climatiques, des études, des projets d'immobilisations et des stratégies de gestion des actifs visant à protéger les résidents et les économies locales contre les interruptions de service. Ces initiatives ont aidé les collectivités à devenir plus résilientes face aux répercussions des changements climatiques.

28%

des personnes au Canada vivent maintenant dans des municipalités dotées de plans d'adaptation qui adressent des aléas climatiques particuliers.

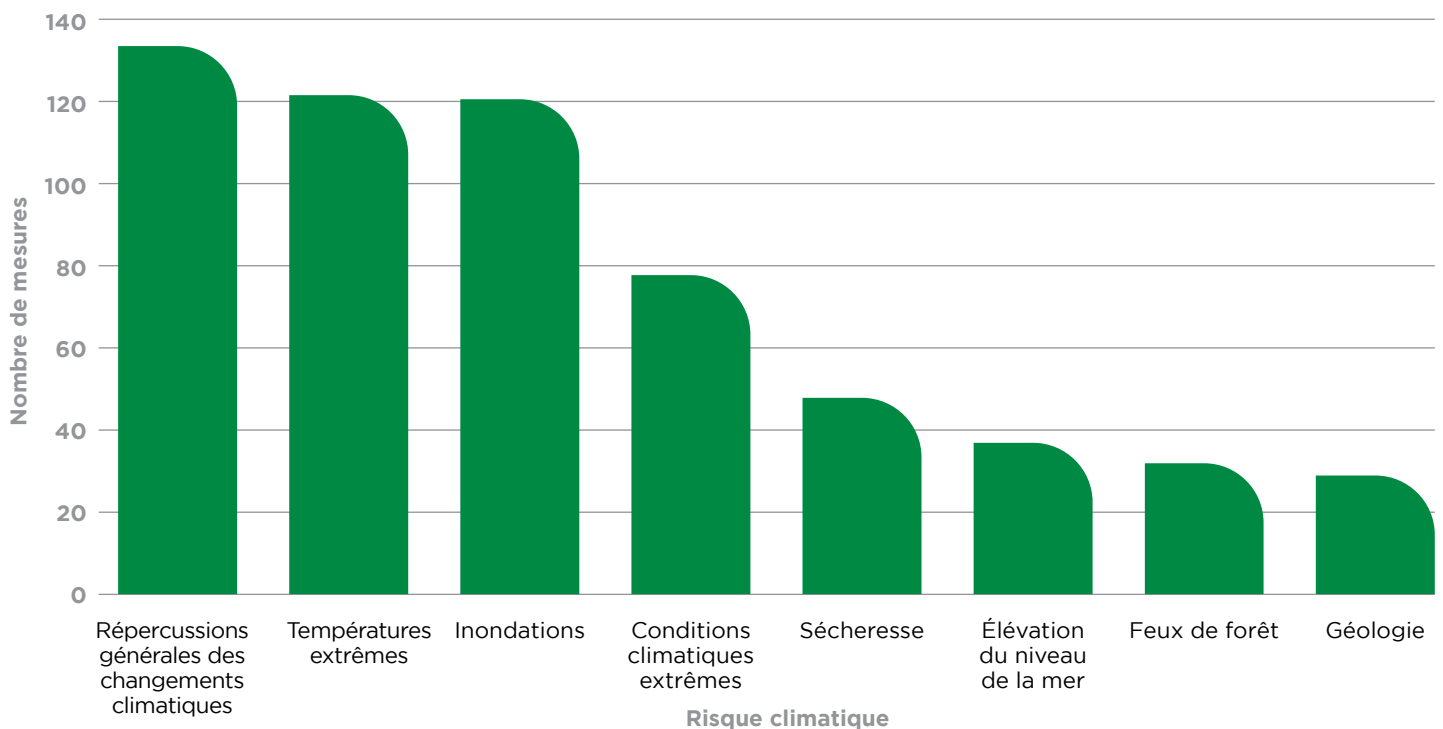
15

municipalités ont réalisé des projets d'immobilisations visant à faire face aux impacts climatiques au fil du temps, à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience.

3,9 millions de dollars

par année seront économisés par les municipalités, pour la durée de vie des nouveaux projets d'immobilisations d'infrastructures.

Nombre de mesures répertoriées par risque climatique





Réussites attribuables aux actions locales pour le climat

Les solutions fondées sur la nature, telles que les actifs naturels et les infrastructures vertes, comptent parmi les meilleurs moyens de réduire les risques d'inondation et les risques posés par les vagues de chaleur, de séquestrer le carbone et d'obtenir d'autres avantages liés à la réduction des émissions de GES (avantages connexes).

Grâce au soutien financier du programme MIC, **103** municipalités et communautés de Premières Nations élaborent ou ont élaboré une ou plusieurs de ces stratégies essentielles d'atténuation et d'adaptation.



ont mis en priorité la conservation et la protection des espaces verts et des zones humides, notamment en s'attaquant à l'acquisition de terrain et en améliorant la diversité biologique afin de réduire les inondations, l'érosion et la sécheresse.



ont intégré des actifs naturels, des infrastructures vertes ou un aménagement à faible impact pour renforcer la gestion des eaux pluviales et réduire le risque d'inondation.



ont intégré un programme de plantation d'arbres ainsi que de protection et d'entretien des arbres et des forêts.



ont inclus des inventaires et des évaluations des actifs naturels dans leurs activités ou ont établi des plans et des politiques de gestion des actifs incluant des actifs naturels.



ont mis en priorité de nouvelles infrastructures vertes, dont les stationnements, les routes et les espaces publics verts, ainsi que l'entretien des infrastructures existantes.



ont inclus dans leurs plans de réduction des émissions de GES et d'adaptation des paysages comestibles et des jardins communautaires en vue d'accroître la sécurité alimentaire.



ont inclus les toits verts/écologiques et les toits blancs dans leurs plans et études.



EXEMPLE DE MUNICIPALITÉ

Montréal, Québec

Inspirée par les Pays-Bas, la municipalité de Montréal, QC, a conçu sa première place multifonctionnelle inondable. Ce concept d'urbanisme consiste à aménager une place publique inondable, en utilisant l'eau comme élément central, attractif et ludique.

L'étude de faisabilité financée par le programme MIC, menée par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, a révélé qu'il était possible de créer un espace public multifonctionnel capable de gérer durablement les eaux de pluie et d'améliorer la qualité de vie des résidents.

La place des Fleurs-de-Macadam devait être aménagée au cœur de l'arrondissement, sur l'avenue Mont-Royal Est entre les rues Boyer et de Mentana, et avoir une superficie d'environ 1 000 m². Servant de zone de transition graduelle entre l'artère commerciale et le quartier résidentiel grâce à l'utilisation de la végétation et offrant une atmosphère accueillante, cette place publique multifonctionnelle inondable a également été conçue pour améliorer la résilience face aux changements climatiques.

La place inondable permet de ralentir l'écoulement des eaux, de réduire les inondations et les refoulements en cas de pluies intenses, et de diminuer la fréquence des débordements tout en améliorant l'environnement bâti et le bien-être de la population. Elle peut également garantir l'absence de déversement d'eau dans le réseau d'égouts dans le cas d'événements se produisant en moyenne tous les 10 ans, limiter les risques liés aux précipitations intenses pour les événements se produisant tous les 100 ans et filtrer et traiter l'eau de pluie en vue de sa réutilisation. Outre la prévention des inondations, la place transforme également un îlot de chaleur en une place publique verte destinée aux loisirs.

Une fois l'étude de faisabilité terminée, la municipalité de Montréal a reçu un peu plus de 400 000 \$ de financement provincial par l'entremise du Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP) pour aménager la place inondable.

[Lire l'étude de cas](#)

Autres avantages

Les avantages connexes sont les changements positifs sur le plan social, économique et écosystémique qui résultent des politiques ou d'actions climatiques visant à réduire les risques climatiques ou les émissions de GES ou les deux.

Le tableau ci-dessous montre les types d'avantages connexes reconnus par les municipalités soutenues par le programme MIC. Les quatre avantages connexes les plus cités sont l'habitabilité, les économies de coûts, la santé humaine et la biodiversité. Les autres avantages courants sont liés à la qualité de l'air et à la création d'emplois.

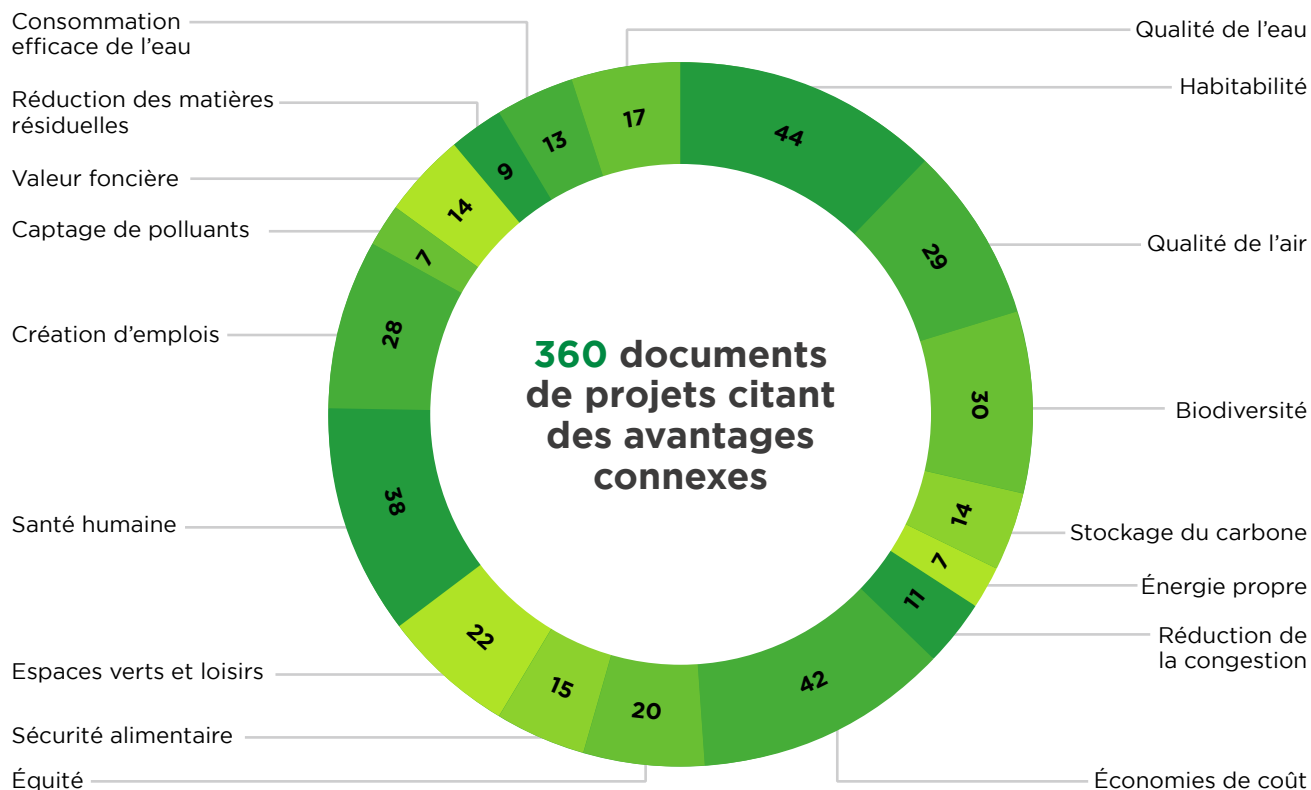
Il est indiqué dans

29%

des études et des rapports de plans que les avantages connexes étaient un facteur de première importance.



Nombre de réalisations (plans, études et rapports) des projets qui incluent des avantages connexes





Pratiques commerciales exemplaires

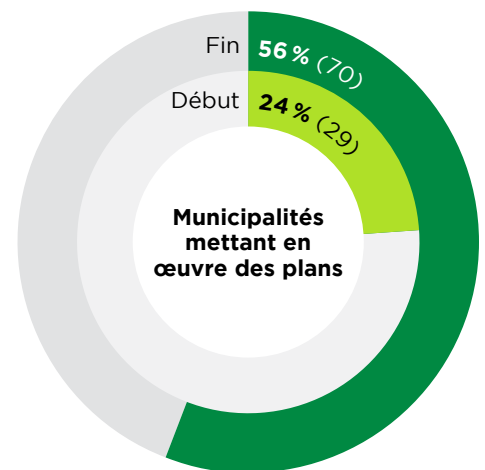
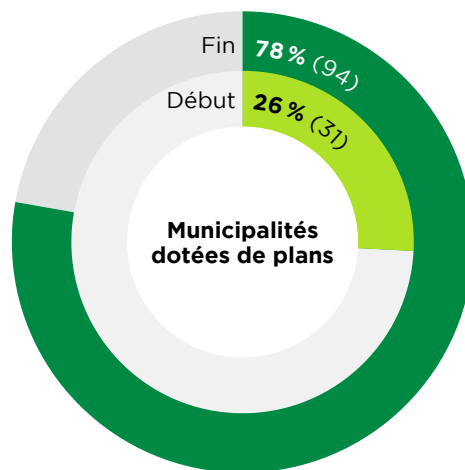
La FCM a aidé les municipalités de tout le Canada à toutes les phases de leur parcours climatique à l'aide du programme MIC.

Les municipalités ont amélioré leurs compétences, leurs connaissances et leurs pratiques commerciales grâce au

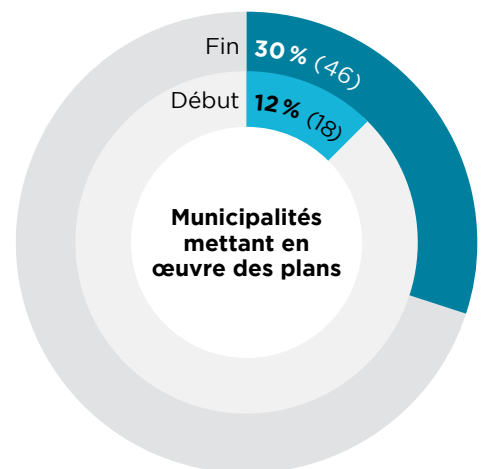
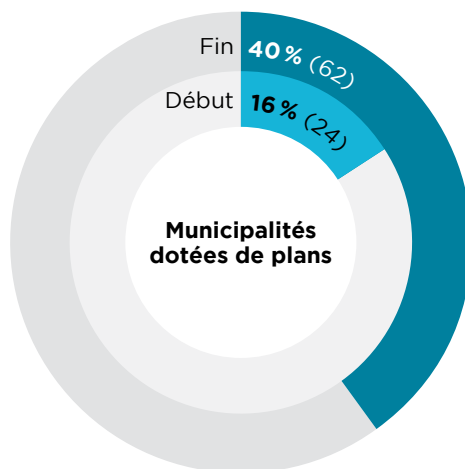
financement direct du programme et aux ressources visant à améliorer leurs compétences et leurs connaissances. Grâce à l'intervention du programme MIC, le nombre de municipalités ayant élaboré un plan de lutte contre les changements climatiques s'est accru de 184 %, tandis que le nombre de municipalités qui ont mis en œuvre leur plan a augmenté de 147 %.

Résultats des échelles de maturité

Plans d'atténuation et mise en œuvre



Plans d'adaptation et mise en œuvre



Un réseau national

Par l'intermédiaire du programme MIC, la FCM a renforcé le réseau de municipalités et d'organismes canadiens qui s'est engagé à lutter contre les changements climatiques. Ce réseau de renforcement des capacités a travaillé en collaborant à des projets subventionnés, dans des communautés de pratiques, à la transmission des connaissances entre pairs et à des événements virtuels.

420

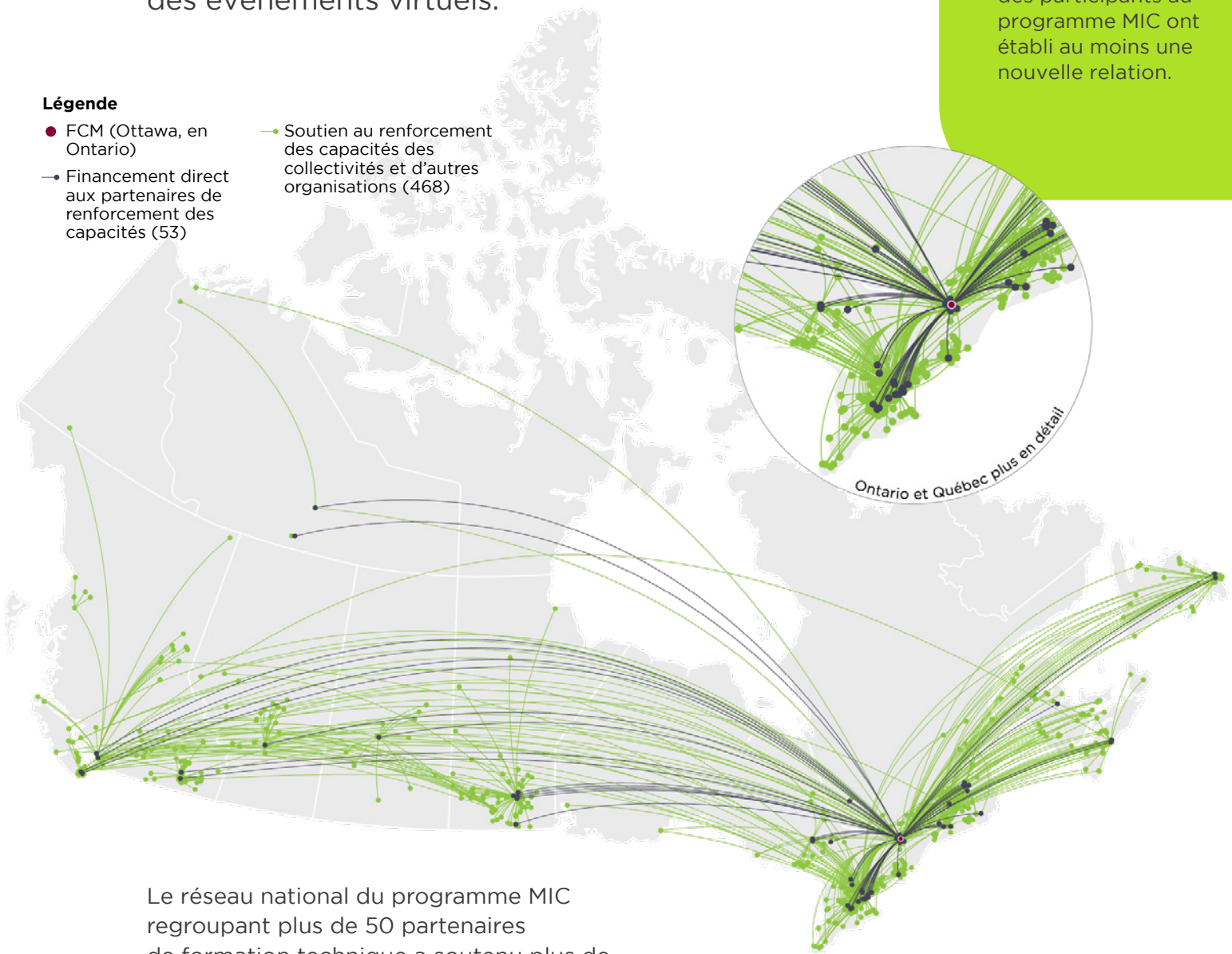
municipalités et communautés des Premières Nations se sont associées avec des intervenants majeurs ou des leaders de l'industrie pour promouvoir et mettre en œuvre leurs actions climatiques.

91 %

des participants au programme MIC ont établi au moins une nouvelle relation.

Légende

- FCM (Ottawa, en Ontario)
- Financement direct aux partenaires de renforcement des capacités (53)
- Soutien au renforcement des capacités des collectivités et d'autres organisations (468)



Le réseau national du programme MIC regroupant plus de 50 partenaires de formation technique a soutenu plus de **420** municipalités et communautés des Premières Nations avec son expertise dans la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques.

Grâce à ce réseau, la FCM a élargi la portée du programme aux municipalités de toutes tailles partout au Canada.



Résultats



Se préparer aux changements climatiques

88 %

des participants au programme MIC ayant répondu ont déclaré être plus conscients de la nécessité de réduire les émissions de GES.

88 %

des participants au programme MIC ayant répondu ont déclaré être plus conscients de la nécessité de s'adapter aux changements climatiques.

90 %

des participants municipaux aux activités d'assistance technique du programme MIC ayant répondu ont déclaré avoir acquis davantage de compétences et de connaissances en matière de réduction des émissions de GES.

90 %

des participants municipaux aux activités d'assistance technique du programme MIC ayant répondu ont déclaré avoir acquis davantage de compétences et de connaissances en matière d'adaptation aux changements climatiques.

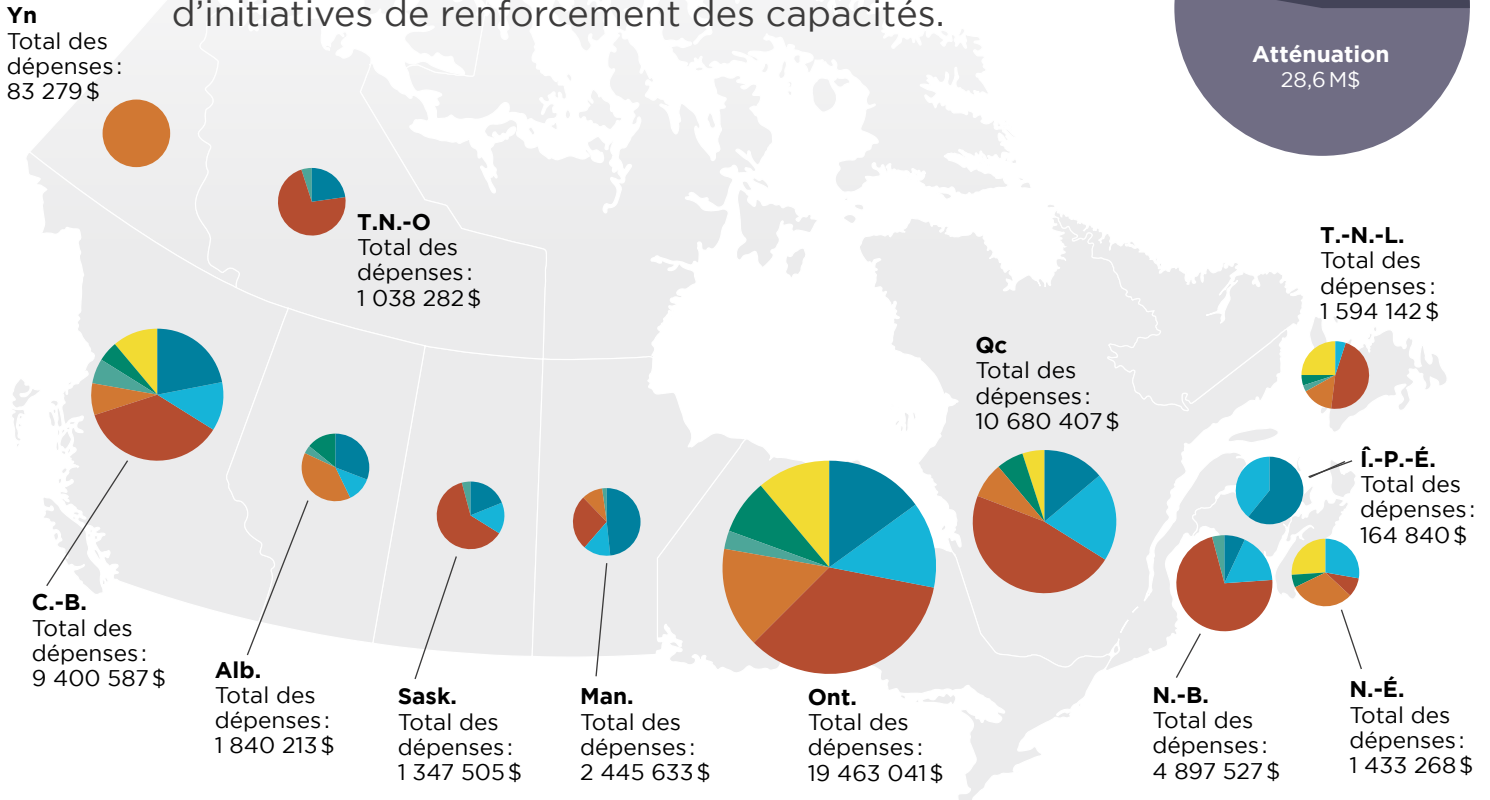
88 %

des participants municipaux aux activités d'assistance technique du programme MIC ayant répondu ont déclaré avoir acquis davantage de compétences en matière d'intégration des aspects relatifs aux changements climatiques dans la gestion des actifs.



Projets financés par le programme MIC

La FCM a fourni 54,6 millions de dollars en financement du programme MIC à l'appui de 321 projets de lutte contre les changements climatiques locaux par le biais de financement direct et d'initiatives de renforcement des capacités.



Allocation des fonds par province/territoire

Type de projet	Alb.	C.-B.	Man.	N.-B.	T.-N.-L.	N.-É.	T.N.-O	Ont.	Î.-P.-É.	Qc	Sask.	Yn
Plans	571k	2,4M	1M	342k	-	-	240k	2,9M	100k	1,5M	408k	-
Recherches	219k	1,1M	330k	852k	75k	395k	-	2,6M	65k	2,1M	208k	-
Projets d'immobilisation	750k	2,8M	640k	3,5M	750k	127k	620k	6,7M	-	5M	837k	-
Subvention de soutien au personnel	725k	750k	241k	-	229k	441k	-	3M	-	855k	-	84k
Réseau de gestion des actifs et des changements climatiques (RGACC)	77k	568k	51k	175k	52k	-	48k	579k	-	-	52k	-
Subventions des partenaires pour l'adaptation aux changements climatiques (SPACC)	310k	678k	-	185k	125k	90k	-	1M	-	681k	-	-
T2050	472k	701k	77k	145k	375k	456k	-	1,6M	-	575k	77k	-

Programme des PPC

Avec le soutien des conseillers régionaux en changements climatiques du programme MIC, 65 municipalités membres du programme PCP se sont engagées à réduire leurs émissions de GES de 1 246 234 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici 2025-2030 et de 13 575 836 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici 2050 - soit la même quantité de carbone séquestrée en faisant pousser près de 222 millions d'arbres pendant 10 ans.



Soutenir les membres des PPC

1 230

étapes franchies

204

nouveaux membres des PPC

Reduction des émissions de GES de

1,2 million

de t d'éq. CO₂ d'ici 2025/2030

669

activités de formation technique

560

activités de sensibilisation



Développement pérennité

Avant la mise en œuvre des travaux, les municipalités doivent évaluer, planifier, étudier et mettre à l'essai des solutions à l'échelle locale qui s'inscrivent dans de plus grands projets d'infrastructure.

Il faut du temps et de l'argent pour ces étapes seules, mais souvent, la plupart des municipalités n'ont pas la capacité financière d'investir dans des projets d'infrastructure à grande échelle qui s'attaquent aux causes et aux répercussions des changements climatiques. Le financement du programme MIC a contribué à combler cette lacune.

Au total, **58** municipalités et **8** partenaires municipaux ont mis à profit leurs projets pour la lutte contre les changements climatiques financés par le programme MIC pour accéder à **239 millions de dollars** en fonds supplémentaires provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et

municipaux, de la FCM, d'autres organisations non gouvernementales (ONG), d'organismes de bienfaisance et de fondations, et du secteur privé. De plus, le programme MIC améliore la résilience climatique à l'échelle locale en offrant aux municipalités de toutes tailles un accès renforcé à des ressources gouvernementales, comme le Fonds fédéral d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC). Ces montants continueront d'augmenter à mesure que les municipalités, dont les projets du programme MIC se sont récemment terminés, continueront de chercher de nouvelles sources de financement pour la lutte contre les changements climatiques.



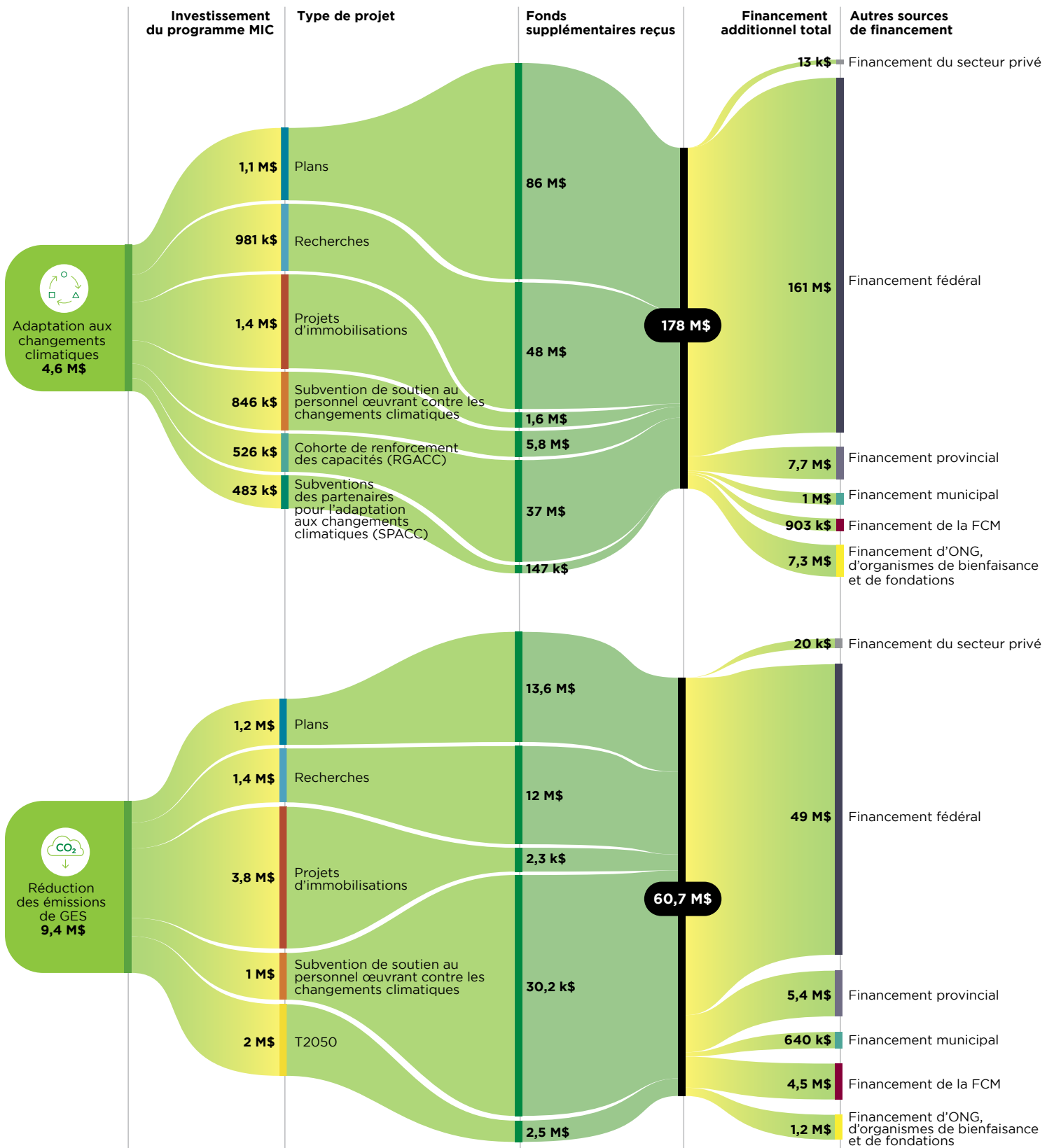
75

projets ayant reçu un financement direct par le biais du programme MIC ont sollicité des fonds supplémentaires pour poursuivre leur action en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

43%

des municipalités ayant reçu des subventions pour le personnel occupant des postes axés sur les changements climatiques ont prolongé ces postes ou les ont rendus permanents.

Le flux de financement du programme MIC





EXEMPLE DE MUNICIPALITÉ

New Glasgow, Nouvelle-Écosse

Soutenue par une subvention pour l'embauche de personnel, la municipalité de New Glasgow, en Nouvelle-Écosse, a élaboré un *Community Climate Action Plan* (plan d'action communautaire sur le climat) qui a depuis été adopté par le conseil. Élaboré selon la méthodologie du programme PPC, le plan municipal comprend un objectif de réduction des émissions de GES à court terme (2030) de 5 360 tonnes d'équivalent CO₂/année. Cette cible représente un objectif communautaire de 50% de réduction des émissions et un objectif organisationnel de 30% de réduction des émissions d'ici 2030.

Bien que le projet ait été initialement axé sur l'atténuation, la coordinatrice chargée des dossiers sur les changements climatiques embauché grâce à la subvention a identifié la nécessité d'élaborer des stratégies intégrant l'adaptation. Parmi les avantages connexes du plan d'action climatique figurent la réduction des dépenses énergétiques, l'amélioration de la santé et du bien-être,

le renforcement de la résilience de la collectivité et une plus grande sensibilisation.

Outre l'élaboration de ce plan initial, un programme sur l'énergie propre en fonction de l'évaluation foncière (*Property Assessed Clean Energy* [financement de l'énergie propre] ou PACE) a également été mis en œuvre. La municipalité s'efforce d'améliorer la qualité de l'air par des initiatives contre la marche au ralenti et en faveur de la naturalisation et de la protection des espaces verts. La municipalité cherche également à lutter contre la pauvreté énergétique en explorant la faisabilité des systèmes énergétiques de quartier. Le rôle du coordonnateur chargé des dossiers sur les changements climatiques comprend également le renforcement de l'engagement et de l'habilitation des jeunes à participer à l'action climatique à l'échelle municipale.

Après avoir embauché la coordinatrice chargée des dossiers sur les changements climatiques, la municipalité a rapidement réalisé qu'elle avait besoin d'un spécialiste des questions liées aux changements climatiques pour une durée prolongée. Le rôle temporaire de coordonnateur est désormais un poste permanent de gestionnaire des dossiers sur les changements climatiques et le développement durable.

Depuis qu'elle a reçu la subvention pour l'embauche de personnel, la municipalité de New Glasgow a obtenu plus de 685 771 \$ de financement de sources provinciales, fédérales et autres, notamment du Programme de gestion des actifs municipaux et du Fonds municipal vert de la FCM, pour l'avancement de ses projets. La municipalité a également obtenu des fonds pour un poste de stagiaire contractuel de huit mois dans le cadre du programme de stages Horizons Sciences pour les jeunes à l'appui de la mise en œuvre de son *Community Climate Action Plan* (plan d'action communautaire sur le climat).



Équité, diversité et inclusion

Il est essentiel de mobiliser l'ensemble de la collectivité lorsqu'on évalue les risques systémiques liés aux changements climatiques et les actions qui aideront les municipalités à devenir plus résilientes et durables.

Déterminer qui bénéficie des fonds dans la lutte contre les changements climatiques et qui n'en bénéficie pas est primordial pour établir les bonnes stratégies d'atténuation et d'adaptation. Parmi les exemples de promotion de l'équité dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, citons la compilation et la communication de données sur la vulnérabilité et l'équité,

l'entretien de relations avec des groupes soucieux d'équité dans la collectivité et l'évaluation de la manière de concevoir les programmes pour éviter d'aggraver les inégalités historiques.

Les projets financés par le programme MIC ont été guidés par les actions et les principes suivants.



Évaluer les vulnérabilités et les risques climatiques touchant différentes populations

VANCOUVER, C.-B. ET TORONTO, ON

Plan des risques climatiques pour les populations vulnérables

Le plan des risques climatiques pour les populations vulnérables de la municipalité de Vancouver, en Colombie-Britannique, définit les préoccupations prioritaires en matière de changements climatiques pour des populations spécifiques, telles que les personnes âgées, les Autochtones et les personnes en logement précaire ou en situation d'itinérance dans le Downtown Eastside.



La stratégie de résilience de la municipalité de Toronto, en Ontario, adopte une perspective d'équité afin d'aider le personnel à cerner les vulnérabilités de la collectivité et les obstacles à la capacité d'adaptation, et s'assure que l'équité est prise en compte dans toutes les actions climatiques.

DISTRICT RÉGIONAL DE CENTRAL KOOTENAY, C.-B.

Le *Regional Energy Efficiency Program* (programme régional d'efficacité énergétique) (REEP)

Le programme régional d'efficacité énergétique du district régional de Central Kootenay, en Colombie-Britannique, comporte une campagne publique visant à soutenir les améliorations écoénergétiques des maisons et la construction de nouvelles

habitations pour les résidents à faible revenu, qui vivent souvent dans des logements énergivores. Le district régional a fait la promotion de son *Energy Conservation Assistance Program* (programme d'aide aux économies d'énergie) comme un moyen pour les résidents d'améliorer considérablement leurs conditions de vie, en particulier les résidents à faible revenu. Le *Seniors Energy Efficiency Program for Nelson Hydro customers* (programme d'efficacité énergétique pour les aînés clients de Nelson Hydro) a également été piloté avec beaucoup de succès.

Évaluer les mesures d'atténuation et d'adaptation proposées au moyen d'une perspective d'équité



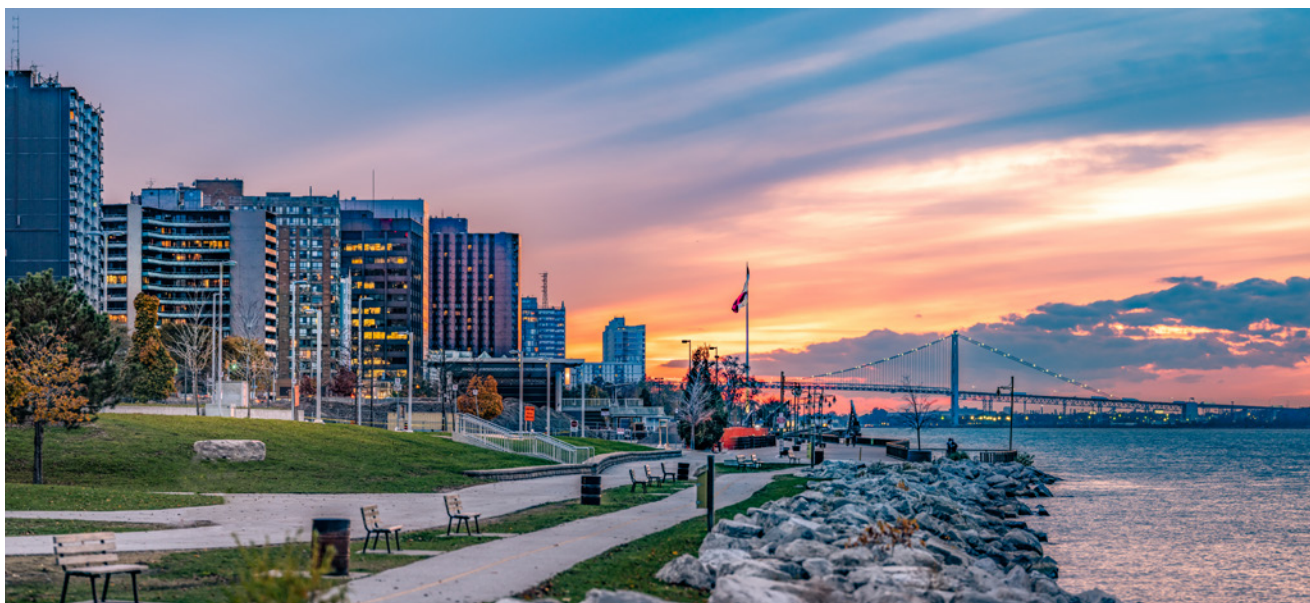
DISTRICT DE SAANICH, C.-B. Plan Climat 2020 : 100 % renouvelable et résilient

Le *Climate Plan* (plan climatique) du district de Saanich, en Colombie-Britannique, est fondé sur le renforcement de la résilience communautaire globale face aux changements climatiques et la lutte contre les changements climatiques comme moyen de rendre les collectivités plus équitables. Le district a axé ses efforts sur l'équité procédurale, distributionnelle, structurelle et transgénérationnelle en élaborant son plan intégré. La prise en compte de ces facteurs déterminants a aidé le district à améliorer la résilience des résidents déjà vulnérables et à garantir que les avantages des solutions climatiques soient équitablement partagés par l'ensemble de la collectivité.



DISTRICT DE NORTH VANCOUVER, C.-B.
Community Energy and Emissions Plan (Plan de l'énergie et des émissions) (CEEP)

Le district de North Vancouver, en Colombie-Britannique, a engagé un consultant chargé d'effectuer une évaluation démographique des personnes, collectivités et groupes marginalisés du district, du point de vue de la durabilité environnementale, de la santé et de l'équité. L'évaluation a permis de s'assurer que les mesures d'atténuation visées n'ont pas une incidence disproportionnée sur les populations marginalisées.



VILLE DE WINDSOR, ON
Plan directeur de transport actif

L'*Active Transportation Master Plan* (plan directeur de transport actif) de la ville de Windsor, en Ontario, inclut l'équité à titre de l'une des cinq stratégies mises en œuvre

sous le thème de la qualité de vie. Les possibilités de transport actif qui permettent de faire sortir les gens de leur véhicule pour réduire les émissions doivent également être accessibles et équitables. Tous les membres de la collectivité ont besoin d'options de mobilité, indépendamment de leur situation personnelle ou de leur lieu de résidence.

Inclure les voix autochtones et la réconciliation dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans

VILLE DE CHURCHILL, MB Stratégie d'adaptation aux changements climatiques



La *Climate Change Adaptation Strategy* (stratégie d'adaptation aux changements climatiques) de la municipalité de Churchill, au Manitoba, est axée sur la démonstration de la réconciliation avec les Autochtones sur le terrain. Elle comporte des mesures visant à :

- Renforcer l'autodétermination des Autochtones dans les décisions, l'élaboration des politiques et les processus d'évaluation en matière de changements climatiques.
- Soutenir les stratégies autochtones régionales en matière de changements climatiques et d'intendance.
- Promouvoir la recherche et la surveillance dans le secteur des changements climatiques menées par les Autochtones tout en leur attribuant le mérite.
- Veiller à ce que les données climatiques soient accessibles à toutes les parties prenantes autochtones afin d'éclairer une prise de décision fondée sur des faits.

VILLE DE SURREY, C.-B. *Coastal Flood Adaptation Strategy* (stratégie d'adaptation aux inondations côtières) (CFAS)

La ville de Surrey, en Colombie-Britannique, a travaillé en collaboration avec la Première Nation Semiahmoo en vue d'élaborer leur *Coastal Flood Adaptation Strategy* (stratégie d'adaptation aux inondations côtières) (CFAS).

Avec sa réserve principale occupant une grande partie d'une zone à l'étude, et des sites culturels, d'utilisation traditionnelle et archéologique situés dans les deux autres zones à l'étude de la CFAS, la Première Nation Semiahmoo a été un partenaire essentiel du projet engagé de manière significative dans un processus de planification parallèle, en plus de participer à de nombreux événements organisés par la CFAS. Les deux collectivités continuent à collaborer à la mise en œuvre du plan avec le financement du FAAC.



Exemples de produits et de ressources de connaissances



Série de vidéos

Résilience climatique et gestion des actifs

Cette série de vidéos vise à aider le personnel et les élus municipaux à comprendre pourquoi il est essentiel d'intégrer les questions climatiques dans leurs pratiques de gestion des actifs et comment démarrer.

Pleins feux sur le climat

Cette série de vidéos explore les éléments nécessaires aux plans municipaux d'action climatique. Des maires, des conseillers et des experts en climat traitent des mesures que les municipalités peuvent prendre pour devenir plus résilientes au climat.

Guides et autres outils

Parcours d'apprentissage : Résilience climatique et gestion des actifs

Cette page Web explique comment l'action climatique et la gestion des actifs peuvent aller de pair pour les municipalités. Les ressources comprennent une vidéo, des fiches de renseignements et un guide.

Réflexion en profondeur : guide sur l'adaptation aux changements climatiques à l'intention du personnel de gouvernements municipaux

Ce guide aide le personnel municipal à discuter avec les décideurs et les élus à propos de l'adaptation aux effets locaux des changements climatiques.

Série sur l'intégration des considérations climatiques

Cette série aide les municipalités à intégrer les questions climatiques dans leurs activités de gouvernance et leurs activités courantes, à cerner les répercussions des changements climatiques qui peuvent influencer sur leurs plans de prestation de services, et à incorporer les données climatiques et les aspects clés dans la planification communautaire.

Fiches de renseignements sur la décarbonisation en profondeur

Lisez nos trois fiches de renseignements pour savoir comment vous pouvez promouvoir une collectivité plus résiliente grâce à la décarbonisation.

Un outil pour des programmes municipaux d'énergie propre

L'outil d'exploration de la pauvreté énergétique et de l'équité en matière d'énergie, mis au point par les Canadian Urban Sustainability Practitioners, procure aux municipalités les données dont elles ont besoin afin qu'elles puissent mieux comprendre la pauvreté énergétique et d'autres problèmes d'équité et d'accessibilité financière dans leurs collectivités. Il aide le personnel municipal à mettre au point des programmes d'énergie propre équitables et inclusifs qui répondent aux besoins des résidents.

Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'action climatique municipale

Cette ressource a été créée, par le biais du programme PPC, pour aider les municipalités à faire le premier pas vers l'intégration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans leur lutte contre les changements climatiques. Elle explique les principaux concepts, présente des études de cas et des enseignements tirés, et fournit un cadre permettant de placer l'équité, la diversité et l'inclusion au cœur des activités de planification courante de votre municipalité en matière de lutte contre les changements climatiques.

Établir des normes d'aménagement écologique municipales

Cet outil aide les municipalités à élaborer des normes d'aménagement écologique pour les nouveaux bâtiments.

Guide : Personnel municipal affecté aux changements climatiques

Ce guide détaillé vous aide de votre premier jour à votre première année dans votre rôle d'employé municipal chargé des questions relatives aux changements climatiques.

Ressources thématiques



Les actifs naturels renforcent la résilience climatique

Ce dossier comprend des exemples de projets et d'autres ressources qui aident les municipalités à valoriser et à gérer les infrastructures vertes.

Les éléments constitutifs de la résilience climatique des municipalités

Ce dossier comprend des étapes et des ressources pour aider les municipalités à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans leur planification.





Études de cas

Projet SAUVÉR : Autopartage de véhicules électriques

Cette étude de cas met en lumière un projet dans lequel 10 municipalités québécoises ont ajouté des véhicules électriques dans leur parc de véhicules qui sont également partagés avec les membres de la collectivité.

Port Burwell : Résilience des infrastructures de gestion des eaux pluviales

Cette étude de cas examine comment Port Burwell, un quartier de la municipalité de Bayham, en Ontario, a procédé à la reconstruction progressive de son réseau d'égouts pluviaux en utilisant des méthodes d'aménagement à faible impact.

L'adaptation aux changements climatiques sous l'angle de l'équité

Cette étude de cas montre comment la ville de Vancouver s'est engagée auprès des populations marginalisées afin de mieux comprendre leurs expériences et leurs besoins liés au climat.

Une solution nordique pour l'adaptation des collectivités

Découvrez comment 25 petites localités des Territoires du Nord-Ouest ont participé à un forum de collaboration en vue d'élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Aperçu du rôle des maires et des conseillers municipaux dans la promotion de l'action climatique locale

Quatre leaders du secteur climatique parlent de leur lien avec l'action climatique, du parcours de leur municipalité et des expériences qu'ils partageraient avec d'autres élus.

Des données climatiques pour favoriser l'adaptation

Notre série d'études de cas explique comment des collectivités canadiennes utilisent les données pour planifier leurs mesures d'adaptation locales.

Des répercussions qui perdurent

Le programme MIC, un programme de 75 millions de dollars s'étalant sur six ans, était offert par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada. Grâce au financement, à la formation et au partage d'information du programme MIC, plus de 600 municipalités à la grandeur du Canada ont renforcé leurs politiques locales relatives aux changements climatiques, créant ainsi des collectivités plus saines et plus résilientes.

Avec notre soutien, les municipalités ont élaboré des réponses novatrices aux changements climatiques qui protègent les résidents, l'environnement et l'économie. Nous avons aidé les collectivités en soutenant des activités telles que les évaluations de vulnérabilité, les plans d'intervention d'urgence, les évaluations des actifs naturels, la gestion des eaux pluviales, les interventions en cas d'inondation et la

mobilisation d'organisations expertes dans le secteur. Nos outils novateurs d'adaptation et atténuation aux changements climatiques, nos ressources et nos pratiques exemplaires continueront à jouer un rôle majeur dans la lutte contre les changements climatiques.

Bien que le programme ait officiellement pris fin, ses résultats pour l'action climatique locale perdurent.



Un programme de la /
A program of



fcm.ca/innovationclimatique

Canada 

Cette ressource a été élaborée par le programme Municipalités pour l'innovation climatique (2016-2022). Ce programme a été lancé par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.

*Pour obtenir plus de renseignements sur le financement, les ressources et la formation en matière d'action climatique, consultez la page du **Fonds municipal vert** de la FCM. Pour obtenir plus de renseignements sur les subventions, la formation et les ressources en matière de gestion des actifs et de résilience climatique, consultez la page du **Programme de gestion des actifs municipaux de la FCM**.*